

du 13 décembre n'y aura pas médiocrement aidé.

« La réception faite ici à l'Empereur est vraiment pleine de dignité, sans toutefois être impolie. Il y a dans tout ce que l'on a fait, et dans tout ce qu'on s'est abstenu de faire, un tact, une convenance parfaitement en harmonie avec les circonstances. Un homme, placé si haut que l'Empereur Nicolas doit surtout sentir ces nuances qui échappent à des esprits dont la mission est moins élevée.

« C'était une grande chose que de voir le maître de tant de nations si respectueux devant un vieillard si fait, si numainement parlant ; devant un vieillard qui n'a pas, comme lui-même le disait il y a peu de jours au représentant d'un souverain catholique 500,000 *brionnettes* à sa disposition, mais seulement la force de la justice, de la vérité et du devoir. »

Les détails que l'on vient de lire sont confirmés dans une autre lettre datée du 16 décembre, dont nous donnerons une partie, sans craindre de nous répéter.

« Tout le monde approuve la manière dont le Czar a été reçu ici. Malgré les actives et nombreuses dé marches des Russes, on ne lui a pas fait la moindre fête ; il n'y a eu ni grandole, ni illumination, ni aucune démonstration publique. Le Pape ne lui a pas même rendu sa visite ; il est vrai qu'il avait engagé le Saint-Père à ne pas se déranger ; mais il a été pris au mot. Le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, le cardinal Bernetti, qui avait assisté au sacre impérial, à Moscou, et le cardinal Acton, qui a servi d'interprète dans l'entrevue avec le Pape, sont les seuls membres du Sacré-Collège qui soient allés au palais Justiniani. De la noblesse romaine, on ne cite que le prince Torlonia, chez qui le Czar avait pris un crédit considérable ; pour le peuple, c'est à peine s'il a montré un peu de curiosité. Rome, enfin, a été grave et même sévère en présence de ce monarque, qui fait pourtant bien des choses pour échapper à l'impopularité ; mais ces choses, jusqu'à présent, ne sont pas celles qu'un peuple chrétien lui demande. Toutefois, il semble qu'en dépit de cet accueil, la ville éternelle ait produit sur l'esprit de l'Empereur Nicolas une impression profonde et favorable. Il a visité tous les monuments avec respect et admiration. On raconte que, descendu à la confession de saint Pierre, il s'est prosterné et a baisé la terre sainte où reposent les deux Apôtres, morts par le glaive. En cela, il a noblement réfuté ceux de ses sujets qui, un peu trop gonflés de leurs lectures philosophiques, affirment d'un ton badin que jamais saint Paul ni saint Pierre n'ont mis le pied à Rome.

« Ce qui a le plus ému l'Empereur, c'est la franchise apostolique du Pape. Tout le monde raconte qu'en le recevant, le Saint-Père lui a dit qu'il s'estimait heureux d'avoir assez vécu pour faire entendre la vérité à un si puissant souverain. L'Empereur, assez surpris de ce début, a répondu qu'il ne fallait pas ajouter foi à tout ce que racontent les gazettes ; mais le Saint-Père lui a remis plusieurs documents qui prouvent que les feuilles publiques n'ont que trop dit la vérité. Alors, le Czar a parlé des lois de son empire. « Ce sont des lois humaines. Votre Majesté peut les changer, a répliqué le Pape, et je dois réclamer ici contre elles au nom des lois divines. Tous deux, Sire, nous sommes souverains, mais avec cette différence que vous pouvez changer les lois de votre empire, et que je ne puis rien sur celles du mien. Tous deux nous paraîtrons devant le Juge suprême, moi plutôt : que Votre Majesté viendra après moi ; l'un et l'autre nous aurons à rendre compte de notre gouvernement. Cette pensée m'impose le devoir de défendre mes fidèles enfants qui vivent dans les Etats de Votre Majesté. » A ces mots, accompagné d'une majestueuse expression de force et de douleur, l'Empereur a été vivement ému. Il a saisi la main du Souverain-Pontife, et à diverses reprises il l'a baisée avec respect et effusion. Il a promis de faire faire des enquêtes et de donner des ordres conformes aux désirs du Pape. L'avenir prouvera s'il a été sincère. Dieu le veuille !

« Rome entière raconte les détails que je vous donne. On ignore tout le reste.

« Cet entretien, que le Pape a fait si grand, et qui est un des faits imposants de l'histoire moderne, a duré un heure dix-huit minutes. C'est sans doute la première fois qu'un empereur de Russie entend cet auguste langage, qui est le langage de saint Léon et de tous les Pontifes qui ont représenté ici-bas le Roi suprême de la justice, le Maître du ciel et de la terre. Puisse l'homme que la Providence amène de si loin pour le mettre une fois dans sa vie en contact avec l'austère et douce vérité, ne point perdre le fruit d'un soin si tendre ! La parole du père des chrétiens semble avoir pénétré son cœur ; puisse-t-elle y demeurer à jamais, pour s'y élever sans cesse en faveur de l'humanité et de la justice ! Jusqu'ici ce cœur a été bien dur, mais il vient de heurter une pierre qui en a brisé tant d'autres ; mais un si grand nombre d'âmes saintes élevaient pour lui leurs prières à Dieu, qu'il est permis d'espérer quelque changement ! »

18 décembre.

Hier, le 17 décembre, l'Empereur est allé prendre congé du Saint-Père, et à minuit il a quitté Rome. Il y est donc resté cinq jours entiers. Je vous répète que tout ce que je vous ai dit est puisé aux meilleures sources. Du reste, toute le monde le raconte à Rome depuis plusieurs jours. De hauts personnages auront senti la nécessité de parler de ce qui s'était passé, afin que l'Empereur pût être informé qu'on savait ce qui lui a été dit. Pas un Russe n'a nié la vérité des paroles que je vous ai données comme étant du Saint-Père.

leurs effets qu'il produit, je crois qu'on lira avec intérêt les réflexions suivantes que M. l'abbé Barran a consignées dans son « exposition des dogmes et de la morale du christianisme » ; les voici telles qu'on les trouve dans *l'Ami de la Religion*.

Les réflexions de M. l'abbé Barran sur le magnétisme ne peuvent que contribuer à maintenir les hommes religieux dans la sage réserve qu'il convient d'observer dans la pratique, tant que cette question présentera tant d'obscurités à la science et de si légitimes scrupules à la conscience. Voici comment il s'en explique :

« Les partisans du magnétisme protestent contre cette opinion du clergé et lui opposent le sentiment de quelques ecclésiastiques qui leur sont favorables. Pour les autres, disent-ils, ils improuvent sans examen suffisant ; et sans connaître assez l'état de la question ; leur jugement est d'ailleurs contradictoire, en ce sens que les uns nient les faits, tandis que d'autres les attribuent à un pouvoir surhumain. Les magnétiseurs spiritualistes se plaignent aussi de ce que nous ne voulons pas reconnaître l'intervention des esprits célestes dans leurs opérations somnambuliques.

« Oui, nous l'avouons, il est des ecclésiastiques qui reconnaissent l'existence du magnétisme humain ; il pensent que ce fluide peut-être communiqué, et produire des effets favorables en certaines maladies ; il n'en blâme donc pas l'usage en lui-même ; mais ils veulent qu'il soit pratiqué par des hommes spéciaux, qui connaissent le tempérament des malades, les caractères de leur mal, qui soient capables d'apprécier toutes les circonstances dont on doit tenir compte pour proportionner le fluide à l'état du sujet, et ne point s'exposer à ces accidents si funestes, qui sont la suite de magnétisations imprudentes. Ils veulent surtout que ces opérations soit faites, ou par des femmes pour les personnes de leur sexe, en présence d'un médecin, ou du moins par des hommes sérieux, honorables, toujours devant quelques personnes graves, et avec toutes les précautions que commandent la décence et la pudeur.

« Pour conserver l'analogie avec l'électrisation, et éviter l'apparence même du merveilleux, on devrait communiquer le fluide selon les méthodes ordinaires, et non par la pensée, l'intention seule, ainsi que le pratiquent certains magnétiseurs. « Je ne comprends pas leur théorie, disait M. Deleuze, elle me paraît une illusion. » (*Hist. du Magn.*) Si le magnétisme était circonscrit dans cette limite, je ne pense pas qu'il rencontrerait beaucoup d'opposition parmi les membres du clergé ; ils n'y verraient qu'un moyen thérapeutique, ayant quelque analogie avec le galvanisme que personne n'interdit.

« Mais quand la magnétisation est suivie de ce sommeil si profond que ni le bruit, ni le fer, ni le feu ne peuvent le faire cesser, les moralistes se demandent s'il est permis de se laisser placer dans cet état anormal, lors même qu'il est produit pour une médication jugée utile. Ici encore l'opinion serait peut-être favorable au magnétisme, employé pour la guérison ou le soulagement des malades, s'il était constaté que ce sommeil fut la suite naturelle de la communication du fluide, et non pas l'effet de la volonté seule du magnétiseur. Si l'on s'était renfermé dans ces théories et cette pratique du magnétisme, on n'aurait pas soulevé, je le répète, l'improbation du clergé ni de ce grand nombre de laïques religieux et instruits, qui repoussent le magnétisme, tel qu'on le pratique aujourd'hui avec tant de phénomènes et de somnambulisme artificiel, et de magnétisations à distance, et d'extases et de prévisions, etc.

« Lorsque vous exposez le somnambulisme magnétique avec cette extension prodigieuse, disons-nous aux magnétiseurs, des ecclésiastiques en grand nombre contestent la réalité des faits si merveilleux. Avez-vous le droit de leur en faire un crime, et même un reproche raisonnable, après l'insuccès de vos expériences devant plusieurs commissions, qui ont eu à les juger ? Il est vrai que vous récusez ces juges comme intéressés, à cause de leur profession de médecin, ou de leurs théories scientifiques bien connues ; et vous donc, êtes-vous entièrement désintéressés dans la question ? Ne s'agit-il pas de votre système favori et de vos expériences les plus sympathiques ? Il est vraiment difficile d'accepter vos assertions, lorsque, à vous entendre, tout réussit dans vos opérations solitaires, ou au milieu de vos croyants, tandis que vous demeurez impuissants, et que vos somnambules sont muets et sans clairvoyance, en présence d'hommes compétens pour apprécier vos magnétisations somnambuliques. Pourquoi ne renouvelez-vous pas à la face du soleil ce qui s'est passé autrefois, dit-on, à Bussancy et à Bayonne ? Alors les faits seront palpables, évidens ; l'incrédulité impossible : c'est sans doute la confiance qui manque, comme M. Deleuze l'exprime avec regret pour son époque : « Malheureusement, dit-il, ce moyen qui est apparent ne saura guère être employé, que lorsque la croyance au magnétisme sera devenue générale, et ce temps sera peut-être bien éloigné. »

« Nous dirons encore aux magnétiseurs : Ceux qui attribuent à une influence surhumaine les effets si merveilleux du somnambulisme, n'ont pas besoin d'assister à vos opérations, de les examiner en elles-mêmes ; ils les supposent, les acceptent, et les jugent sur votre témoignage. Ensuite, bien convaincus de la disproportion immense entre les causes que vous assignez, et les faits que vous constatez, ils pensent que les facultés de l'homme étant dans l'impuissance de produire ces phénomènes prodigieux, on doit les attribuer à l'intervention d'un pouvoir surhumain. Pouvez-vous leur en faire un crime ? Etes-vous autorisés à leur adresser le reproche de voir partout le surnaturel ? La pierre que vous voulez leur jeter, ne va-t-elle pas d'abord frapper des hommes aussi zélés partisans du somnambulisme que vous-mêmes, les magnétiseurs spiritualistes ? Vous le savez aussi bien que nous, ils